



## Offre « Bien-être » Rectificatif



Le CAES participe au bien-être de ses adhérents.

Pour toute prestation dans un centre de bien-être  
type : SPA - Mini Thalasso, hors massage  
(comportant au moins un Jacuzzi, un sauna ou un hammam)



Le CAES participe à 30 % de la dépense à hauteur de  
**20 euros** par an et par adhérent.

Cette offre est valable jusqu'au 15 décembre 2026 et  
concerne uniquement l'adhérent (*les ayants-droits ne sont pas concernés*).

Pour obtenir cette aide, vous devez fournir :

- le formulaire de demande ci-après,
- la facture au nom de l'adhérent,
- votre RIB (en cas de 1ère demande)

Le dossier dûment complété, non agrafé, doit être envoyé obligatoirement par la  
poste (*envoi simple, les recommandés ne sont pas acceptés*), auprès d'**Annie GRIS**

18 rue Bréart de Boisanges – 80300 OVILLERS Tél. : 06 56 86 94 49

La demande d'aide entre :

- le 01/01 et le 30/11 doit impérativement être envoyée avant le **15 décembre**
- le 01 et le 15/12 doit être envoyée avant le 20 décembre, cachet de la poste faisant foi.





Formulaire de demande d'aide  
Offre « Bien-être »  
*valable jusqu'au 15 décembre 2026*

A compléter et à retourner auprès d'**Annie GRIS**  
18 rue Bréart de Boisanges – 80300 OVILLERS

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

- Facture au nom de l'adhérent
- RIB (*si 1ère demande ou changement*)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent

**Cadre Réserve au CAES**

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Montant : \_\_\_\_\_ Date de paiement : \_\_\_\_\_